

Les *Lamentations* se composent de cinq élégies. Dans les trois premières, le prophète dépeint : 1° la solitude de la cité sainte ; 2° la destruction de la cité et celle du temple ; 3° la désolation qu'il éprouve lui-même. Dans la quatrième, il fait luire un rayon d'espérance en montrant dans le châtement divin la source de la régénération. Dans la cinquième, il demande à Dieu de mettre fin à tant de maux.

Le livre de *Baruch* renferme, avec une introduction (I, 1-14) : 1° une prière (I, 15-III, 8) ; 2° un discours, où se trouve une remarquable prophétie messianique (III, 9-v) ; 3° une lettre de Jérémie pour détourner les Juifs captifs à Babylone de l'idolâtrie chaldéenne (VI).

33. XXXII. *Ézéchiel*. Il prophétisa en Babylonie, où il avait été transporté onze ans avant la ruine de Jérusalem (578 av. J.-C.). Il exerça son ministère prophétique au moins pendant vingt-deux ans.

Ses prophéties s'ouvrent par une introduction (I-III, 21), où il fait le récit de sa vocation au ministère qu'il devait remplir auprès de ses compatriotes captifs. Elles se partagent en deux parties : la première, antérieure à la ruine de Jérusalem (III, 22-XXXII), et la seconde, postérieure à cette catastrophe (XXXIII-XLVIII). L'une a pour objet les jugements de Dieu contre son peuple et les peuples étrangers, et la seconde l'accomplissement des promesses messianiques. Le but du prophète est de montrer dans les premières que le peuple est puni parce qu'il a été infidèle à son Dieu, et dans les secondes, que Dieu n'en tiendra pas moins ses promesses en scellant son alliance par la venue du Messie.

34. XXXIII. *Daniel*. Il fut emmené captif à Babylone la troisième année du règne de Joakim (606), et jouit de grands honneurs à la cour des derniers rois assyriens et des premiers rois de Perse qui leur succédèrent.

Il y a deux parties dans son livre : la première (I-VI) est surtout historique, et la seconde (VII-XII), prophétique, à l'exception des deux derniers chapitres (XIII-XIV), qui sont historiques. Dans la partie historique, il se propose surtout de faire ressortir l'action miséricordieuse de Dieu sur son peuple pendant la captivité, les moyens providentiels employés pour consoler, encourager et fortifier Israël. La partie prophétique a pour objet : les quatre grands empires (VII), la persécution d'Antiochus Épiphane (VIII), les soixante-dix semaines d'années (IX), et l'époque

des Séleucides (X-XII). Dans les deux derniers chapitres, Daniel raconte comment il délivra Susanne (XIII), comment il découvrit l'imposture des prêtres de Baal (XIV, 1-21), comment il fit mourir le dragon adoré par les Babyloniens (XIV, 22-26), et comment il fut jeté dans la fosse aux lions d'où le sauva la protection divine (XIV, 27-42).

35. XXXIV. *Osée*. Le premier des petits prophètes, à cause de l'étendue de sa prophétie. Contemporain d'Isaïe. Son livre se divise en deux parties : 1° tableau symbolique de l'infidélité d'Israël (I-III) ; 2° châtement d'Israël et son pardon (IV-XIV).

36. XXXV. *Joël*. Il était du royaume de Juda et prophète avant Isaïe, sous le règne de Joas. Son livre contient : 1° une description des ravages de sauterelles, qui donnent au prophète l'occasion d'exhorter le peuple au jeûne et à la pénitence (I, 11-II, 17) ; 2° la prédiction d'une pluie abondante, symbole de l'effusion du Saint-Esprit sur son peuple (II, 18-29) ; 3° la destruction des ennemis des Juifs, le jugement de Dieu dans la vallée de Josaphat (II, 30-III, 14 ; III, 12-17) ; 4° la plénitude des bénédictions messianiques (III, 18-21).

37. XXXVI. *Amos*. Il prophétisa sous le règne d'Ozias, roi de Juda, et de Jéroboam II, roi d'Israël. Son livre contient : 1° une introduction, renfermant huit prédictions comminatoires contre les tribus voisines, Syriens, Philistins, Phéniciens, etc. (I-II) ; 2° une première partie, composée de trois discours prophétiques contre le royaume d'Israël (III-VI) ; 3° une seconde partie, où le prophète raconte dans cinq visions les châtements et la ruine de ce royaume (VII-IX).

38. XXXVII. *Abdias*. On croit qu'il vivait au temps de Joram, à l'époque où les Iduméens secouèrent le joug de ce roi de Juda. Sa prophétie, qui ne renferme que vingt et un versets, est une prédiction de la ruine de l'Idumée.

39. XXXVIII. *Jonas*. Il était du royaume d'Israël et vivait au temps de Jéroboam II. Son livre se partage en trois sections : 1° l'ordre que le prophète reçut de Dieu et qu'il n'exécuta point, d'aller prêcher à Ninive, et sa punition (I-II) ; 2° l'histoire de sa prédication (III) ; 3° le mécontentement que lui causa le pardon accordé aux Ninivites (IV). Aucun livre de la Bible ne manifeste en traits plus touchants la patience, la bonté et la miséricorde de Dieu.

40. XXXIX. *Michée*. Il fut contemporain d'Isaïe et prophétisa sous les règnes de Joathan, d'Achaz et d'Ézéchias. Son livre se compose de trois discours, où il annonce : 1<sup>o</sup> le châtimeut de Samarie et de Juda (i-ii); 2<sup>o</sup> la restauration de Sion par le Messie (iii-v); 3<sup>o</sup> la voie du salut (vi-vii). Il prédit l'invasion de Salmanaazar (i, 6-8); celle de Sennachérib (i, 9-16); la destruction de Jérusalem (iii, 12); la captivité de Babylone (iv, 10); le retour (vii, 11); l'établissement du royaume messianique (iv, 8), et la gloire de Bethléem (v, 2).

41. XL. *Nahum*. Il était de la Galilée. Son livre, écrit peu après la ruine des dix tribus, est une prédiction de la ruine de Ninive.

42. XLI. *Habacuc*. Il était de la tribu de Lévi et prophétisa entre l'an 650 et l'an 627, peu de temps avant l'invasion des Chaldéens en Palestine. Sa prophétie se divise en deux parties. Dans la première (i-ii), il annonce le châtimeut de Juda par les Chaldéens et la ruine des Chaldéens eux-mêmes. Dans la seconde (iii), il implore la miséricorde de Dieu en faveur de Juda.

43. XLII. *Sophonie*. Il descendait du roi Ézéchias et vivait du temps de Josias. Les deux premiers chapitres de son livre annoncent le châtimeut de Juda et celui de ses ennemis. Le troisième prédit la récompense qui suivra la conversion, le retour des captifs, l'extirpation du mal et une félicité durable.

44. XLIII. *Aggée*. De retour de la captivité de Babylone, il reçut de Dieu la mission de presser le peuple d'achever le nouveau temple, dont la dédicace eut lieu en 515. Son livre contient quatre prophéties; dans la première, il reproche au peuple sa négligence à relever le temple (i); dans la seconde, qui est la principale, il célèbre la gloire du nouveau temple, qui verra le *Désiré des nations* (ii, 1-10); dans la troisième, il annonce une abondante récolte (ii, 11-20); et dans la quatrième, la promesse par laquelle Dieu s'engage à protéger Zorobabel, le représentant de la maison de David (ii, 21-24).

45. XLIV. *Zacharie*. Il commença à prophétiser la même année qu'Aggée, l'an 520 avant Jésus-Christ. Son livre comprend, à la suite d'une introduction dans laquelle Zacharie annonce qu'il est chargé de prêcher au peuple la pénitence (i, 1-6), trois parties distinctes : 1<sup>o</sup> une série de visions qui ont pour objet le sort futur des Juifs (i, 7-vi); 2<sup>o</sup> un discours dans lequel Dieu répond par son prophète aux envoyés de Béthel, qui demandaient

si le jeûne institué en mémoire de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor devait être encore observé (vii-viii); 3<sup>o</sup> des prophéties contre la ville d'Hadrach et les pays voisins, sur l'entrée triomphale du Messie à Jérusalem, sur sa passion et la conversion des Gentils (ix-xiv).

46. XLV. *Malachie*. Il était contemporain de Néhémie et prophétisa vers 432. Ses prophéties comprennent trois sections, dans lesquelles Dieu nous est montré : 1<sup>o</sup> comme plein d'amour pour son peuple (i-ii, 9); 2<sup>o</sup> comme le Dieu unique et le père d'Israël (ii, 10-16); 3<sup>o</sup> comme le juge qui punira les coupables (ii, 16-17), et enverra en faveur de son peuple un second Élie : le précurseur saint Jean-Baptiste (iii). Il a annoncé également (i, 10-11) l'abolition des sacrifices de la loi ancienne et l'institution d'un sacrifice nouveau (la sainte messe) qui se célébrera par toute la terre.

Malachie est le dernier des prophètes de l'Ancien Testament. « Il marque, dit Bossuet, le premier prophète qui devait venir après lui, c'est-à-dire cet Élie, précurseur du Seigneur qui devait paraître<sup>1</sup>.... Il restait encore cinq cents ans jusques aux jours du Messie. Dieu donna à la majesté de son Fils de faire taire les prophètes durant tout ce temps, pour tenir son peuple en attente de Celui qui devait être l'accomplissement de tous leurs oracles<sup>2</sup>. »

#### Nouveau Testament.

##### Livres historiques du Nouveau Testament.

47. I-IV. Les *Évangiles*<sup>3</sup>. — Le mot *évangile*, employé d'abord pour exprimer la *bonne nouvelle* de la rédemption du monde, a servi ensuite à désigner les quatre livres qui nous retracent la vie du Sauveur. Le rang qu'ils occupent dans le Nouveau Testament est celui de l'ordre chronologique où ils ont été composés.

Les trois premiers sont appelés *synoptiques*, parce qu'ils se ressemblent plus entre eux qu'avec celui de saint Jean, soit pour les faits, soit pour la forme de la narration.

48. *Saint Matthieu* est l'auteur du premier Évangile. Il l'écrivit pour les chrétiens de Judée, entre l'an 45 et l'an 48, avant d'aller prêcher la foi parmi les Gentils.

Le but qu'il se propose est moins de faire l'histoire de Jésus que d'établir qu'il est le Messie promis au peuple juif. Aussi

<sup>1</sup> Discours sur l'histoire universelle, II<sup>e</sup> partie, ch. xi. — <sup>2</sup> *Ibid.*, ch. ix. — <sup>3</sup> Cf. l'abbé BACŒZ, Manuel biblique, t. III.

s'applique-t-il à montrer en sa personne l'accomplissement des prophéties et à signaler les prérogatives de *roi*, de *législateur*, de *thaumaturge*, de *prophète*, de *souverain prêtre*, que lui ont attribuées les prophètes.

L'Évangile de saint Matthieu contient vingt-huit chapitres, et peut se diviser en trois parties : 1<sup>o</sup> les premières années du Sauveur, qui le représentent surtout comme *roi* (I-III); 2<sup>o</sup> sa vie publique subdivisée en deux sections : la première, qui le montre comme *législateur* et *thaumaturge* dans la prédication en Galilée (IV-XVIII), et la seconde, comme *prophète*, dans son ministère en Judée (XIX-XXV); 3<sup>o</sup> ses derniers jours, où il apparaît comme *sacrificateur* ou *souverain pontife* (XXVI-XXVIII).

49. *Saint Marc*, l'auteur du deuxième Évangile, était juif d'origine, contemporain des Apôtres et disciple de saint Pierre, qui l'envoya fonder l'Église d'Alexandrie.

Son livre, composé peu de temps après celui de saint Matthieu, est le résumé de l'histoire du Sauveur. Il l'écrivit pour les Gentils, et spécialement pour les Romains. Voilà pourquoi il ne cite presque pas l'Ancien Testament, appelle le Sauveur Fils de l'homme ou Fils de Dieu, et non Fils de David, omet les généalogies et l'adoration des Mages, qui intéressaient particulièrement les Juifs, passe sous silence certains faits de la passion qui ne pouvaient se constater qu'à Jérusalem, comme le voile du temple déchiré, le tremblement de terre et le brisement de la pierre; voilà pourquoi aussi il explique les usages des Juifs dont il fait mention.

L'Évangile de saint Marc commence par la prédication de l'Évangile et comprend deux parties distinctes : 1<sup>o</sup> la vie publique du Sauveur en Galilée (I-IX) et en Judée (X); 2<sup>o</sup> sa vie souffrante (XI-XV), puis glorieuse (XVI).

50. *Saint Luc*, l'auteur du troisième Évangile, était Gentil d'origine et médecin. Il vécut longtemps avec saint Paul, et l'accompagna dans la plus grande partie de ses missions. Il est probable qu'il écrivit son Évangile entre l'an 51 et l'an 60, une huitaine d'années après celui de saint Marc, une quinzaine après celui de saint Matthieu.

Saint Luc a plus que les autres la forme de l'histoire. Il commence par un prologue, et, suivant l'usage des Grecs, par une dédicace à un personnage nommé Théophile. Il suit de plus près l'ordre chronologique, assez négligé par saint Matthieu, et que saint Marc avait essayé de rétablir. Il poursuit son récit

depuis le commencement des faits évangéliques jusqu'à la fin. Il s'efforce aussi de combler les lacunes de ses devanciers : cinq miracles et douze paraboles lui appartiennent en propre. Il est le seul qui parle des soixante-douze disciples et de leur mission.

Comme saint Marc, saint Luc écrivit pour les Gentils. Une foule de détails montrent qu'il s'adresse à des lecteurs qui ne connaissaient pas les mœurs et la géographie de la Palestine. Il présente Jésus-Christ comme le Sauveur du genre humain, plutôt que comme le Messie de la nation juive. Il fait remonter sa généalogie jusqu'à Adam, pour nous apprendre que tous les hommes sont de sa famille. Il recueille un grand nombre de traits, négligés par saint Matthieu, qui étaient de nature à humilier les Juifs et à donner confiance aux païens : le salut promis à Zachée et au bon larron; le pardon accordé au prodigue et à la pécheresse; la préférence donnée au publicain sur le pharisien, et au Samaritain sur les prêtres et les lévites, etc.

L'Évangile de saint Luc peut se diviser en quatre parties : 1<sup>o</sup> enfance et jeunesse du Sauveur (I, 5-IV, 13); 2<sup>o</sup> prédication dans la Galilée (IV, 14-IX, 50); 3<sup>o</sup> voyage de Galilée à Jérusalem (IX, 51-XVIII, 30); 4<sup>o</sup> derniers mystères (XVIII, 31-XXIV).

51. L'apôtre *saint Jean* est l'auteur du quatrième Évangile. Il l'écrivit au retour de Patmos, à la prière des pasteurs et des fidèles de l'Asie Mineure. Au témoignage de saint Épiphane, il avait alors quatre-vingt-dix ans.

Son but principal est de fortifier la foi des chrétiens à l'égard des dogmes attaqués à cette époque par les sectes judaïsantes et gnostiques; savoir : la divinité de Jésus-Christ, l'union substantielle et nécessaire du Verbe avec son Père, et celle qu'il veut avoir avec les hommes par son esprit et par sa grâce. Les miracles, dit-il, *ont été écrits afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et afin que, croyant, vous ayez la vie en son nom.*

Dans ce but, saint Jean rapporte de préférence le discours où le Sauveur atteste sa dignité de Fils de Dieu, et les miracles où paraissent avec plus d'éclat ses perfections divines et ses desseins sur les âmes dociles à sa parole. Il passe sous silence un certain nombre de faits et d'enseignements relatés par les autres évangélistes, et supplée à leurs omissions pour ce qui concerne la fin qu'il se propose. Il débute par un prologue sublime (I, 1-17), dont tout son Évangile ne sera que le développement : le Verbe résidant en Dieu de toute éternité; Dieu lui-même, par qui tout

a été fait, se faisant homme, pour faire enfants de Dieu ceux qui le reçoivent et croient en lui.

Les vingt et un chapitres de l'Évangile de saint Jean peuvent se diviser en deux parties. Dans la première (1, 18-xii), Jésus-Christ se révèle au monde comme la vraie source de la lumière et de la vie; quelques-uns croient à sa parole, mais la plupart demeurent incrédules. Dans la seconde (xiii-xxi), il se manifeste à ses disciples en particulier, surtout dans la dernière Cène, ranime leur foi après être sorti du tombeau et leur donne ses dernières instructions.

52. V. Les *Actes des Apôtres*. — Ce livre, qui complète les Évangiles, en nous renseignant sur l'établissement de l'Église et sur ses premiers développements, a été composé par saint Luc, l'auteur du troisième Évangile. Il fut publié avant le martyre de saint Paul, huit à dix ans avant la ruine de Jérusalem.

Il comprend deux parties distinctes. Dans la première, saint Luc raconte l'établissement de l'Église dans la Judée et les progrès du christianisme hors de la Judée (1-xi), et, dans la seconde, les travaux et la captivité de saint Paul à Rome (xii-xxviii). Le récit commence à l'Ascension et se termine au moment où saint Paul est près de comparaître devant Néron. C'est l'histoire de l'Église pendant les trente premières années.

#### Livres moraux du Nouveau Testament.

53. Ces livres sont des Épîtres écrites aux fidèles par saint Paul, par saint Jacques, par saint Pierre, par saint Jean et par saint Jude. Il n'y faut point chercher une exposition complète du christianisme. De même que l'Évangile ne rapporte qu'une partie des actions et des paroles du Sauveur, les Épîtres ne contiennent qu'une partie de la prédication des Apôtres. Ce sont le plus souvent des directions sur quelques points particuliers, les réponses à des consultations envoyées par des églises locales. C'est dans la tradition que se trouve le complément de leur doctrine. Mais bien qu'elles ne renferment pas tout l'enseignement apostolique, les Épîtres n'en sont pas moins pour les fidèles un trésor inappréciable d'instruction et d'édification.

54. VI-XIX. *Épîtres de saint Paul*. Elles furent écrites entre l'an 52 et l'an 67. On a essayé d'en faire une classification logique au point de vue doctrinal. D'après saint Thomas, toutes les Épîtres de saint Paul traitent de la grâce du Sauveur. Cette

grâce peut être considérée dans son chef, qui est Jésus-Christ, dans ses principaux organes, qui sont les pasteurs, et dans les fidèles auxquels elle est transmise. Le premier point est traité dans l'Épître aux Hébreux; le deuxième dans les Lettres pastorales (les deux Épîtres à Timothée et l'Épître à Tite); la troisième dans les dix autres.

D'autres auteurs divisent les Épîtres en *dogmatiques* et en *morales*, suivant la prédominance en chacune d'elles de l'élément théorique ou de l'élément pratique. Les principales Épîtres dogmatiques sont celles aux Romains, aux Galates et aux Hébreux; les Épîtres morales, celles aux Corinthiens, aux Philippiens, aux Thessaloniciens, à Timothée, à Tite et à Philémon. Il y aurait indécision pour l'Épître aux Éphésiens et celle aux Colossiens.

Voici un résumé très sommaire du contenu de chaque Épître.

55. *Épître aux Romains*. Elle fut écrite de Corinthe (58), où saint Paul se trouvait chez un chrétien nommé Caïus. Elle se divise en deux sections: la première est dogmatique ou théorique (1, 17-xi), et la seconde morale ou pratique (xii-xvi). Dans la première, saint Paul établit cette thèse, que la foi chrétienne est le moyen nécessaire et unique de la justification et du salut. Dans la seconde, il expose les préceptes et les conseils relatifs à la vie et aux vertus chrétiennes, soit par rapport aux chrétiens en général, soit par rapport aux autorités civiles, soit par rapport à ceux qui ont des observances particulières au sujet des aliments, des jours de fêtes, etc.

56. *I<sup>re</sup> Épître aux Corinthiens*. Elle fut écrite d'Éphèse (56) à l'occasion des désordres survenus à Corinthe, et de certaines questions de morale et de discipline dont les Corinthiens avaient demandé la solution. De là, deux parties. Dans la première (1-vi), saint Paul s'élève contre trois abus qu'on lui avait signalés: 1<sup>o</sup> les divisions au sujet des prédicateurs (1, 10-14); 2<sup>o</sup> le scandale d'un fidèle incestueux (v); 3<sup>o</sup> les procès que les chrétiens portaient au tribunal des juges païens (vi). Dans la seconde (vii-xv), il résout cinq questions qui lui ont été posées: 1<sup>o</sup> sur le mariage et le célibat (vii); 2<sup>o</sup> sur les mets consacrés aux idoles (viii-x); 3<sup>o</sup> sur l'ordre qui doit régner dans les assemblées religieuses (xi); 4<sup>o</sup> sur l'usage des dons surnaturels (xii-xiv); 5<sup>o</sup> sur la résurrection (xv).

57. *II<sup>e</sup> Épître aux Corinthiens*. Saint Paul l'écrivit de Philippi, en Macédoine (56 ou 57), pour se justifier des calomnies

que répandaient contre lui ses antagonistes. Cette Épître est donc une apologie du grand Apôtre. Elle comprend trois parties. Dans la première, il se défend d'une manière calme et contenue (I, 15-VIII); dans la seconde, il fait une digression à propos de la collecte destinée aux fidèles de Jérusalem (VIII-IX); dans la troisième, il donne à son apologie un ton animé et véhément (X-XII).

58. *Épître aux Galates*. Elle fut écrite d'Éphèse (55). Des docteurs judaïsants avaient discrédité parmi les fidèles de la Galatie l'autorité apostolique de saint Paul, pour les disposer à joindre l'observation de la loi de Moïse à la profession de la religion chrétienne. Saint Paul, dans cette Épître : 1° établit que son apostolat a Jésus-Christ pour auteur et que sa doctrine est conforme à celle des autres Apôtres, contrairement à ce que disent les docteurs judaïsants (I, 11-II, 16); 2° montre que c'est la foi de Jésus-Christ qui justifie, et non la loi de Moïse, dont l'observance est superflue et même nuisible ou dangereuse (II, 17-V, 13); 3° exhorte les Galates à persévérer dans la foi et dans les bonnes œuvres (V, 14-VI).

59. *Épître aux Éphésiens*. Elle fut écrite de Rome (62). De faux docteurs mettaient en péril la foi des fidèles en agitant témérairement des questions sur la conduite de Dieu à l'égard des hommes. Pourquoi Dieu avait-il condamné si longtemps la presque totalité du genre humain aux erreurs du paganisme pour donner ses soins aux seuls enfants d'Israël? Et pourquoi, depuis la venue de Jésus-Christ, les Juifs étaient-ils déchus des privilèges dont se glorifiaient leurs pères? Les Gentils convertis et les Juifs baptisés avaient besoin d'être éclairés sur ces questions qu'embrouillaient les faux docteurs, les uns pour comprendre la conduite de Dieu dans le passé, les autres dans le présent. L'Apôtre, dans la première partie de son Épître (I-III), montre que Dieu de toute éternité a eu le dessein de racheter tous les hommes par son Fils, et qu'il a institué l'Église pour le salut de tous. Dans la seconde partie (IV-VI), il tire les conséquences pratiques de cette doctrine, et donne des conseils généraux et particuliers pour les divers états de la vie chrétienne.

60. *Épître aux Philippiens*. C'est une lettre de félicitations et d'actions de grâces, suivies d'avis et d'exhortations, que le grand Apôtre écrivit de Rome (62) aux fidèles de Philippi, qui lui avaient envoyé des secours dans sa première captivité.

61. *Épître aux Colossiens*. Elle fut également écrite de Rome, pour prémunir les fidèles de Colosses contre les prédications des docteurs soi-disant chrétiens, qui recommandaient les pratiques légales et cherchaient à rabaisser l'idée que saint Paul avait donnée du Sauveur. Voilà pourquoi il insiste, dans cette Épître, sur la divinité du Sauveur, sur l'universalité de la Rédemption et la nécessité du christianisme pour arriver au salut. On y trouve une partie dogmatique qui a pour objet Jésus-Christ et la Rédemption (I, 11-II), et une partie morale (III-IV), qui renferme des règles et des exhortations générales et particulières.

62. *Épîtres aux Thessaloniens*. Saint Paul écrivit de Corinthe (52) deux Épîtres aux chrétiens de Thessalonique. Ce sont les premières que nous ayons de lui. La première contient des encouragements et quelques instructions morales; la seconde a principalement pour but d'avertir les fidèles de ne pas se laisser troubler par ceux qui annonçaient, sur de prétendues révélations, que la fin des temps était très prochaine.

63. *Épîtres à Timothée*. Saint Paul avait placé son disciple Timothée à la tête de l'Église d'Éphèse. Il lui adressa deux Épîtres, pour lui rappeler les devoirs et les vertus des pasteurs : la première, de Macédoine (vers 64); la seconde, de Rome (66). Dans l'une, saint Paul indique à Timothée : 1° comment il doit instruire son peuple et combattre les mauvaises doctrines (I); 2° avec quel soin il doit s'acquitter de la prière publique et des exercices du culte divin (II); 3° comment il doit choisir ses coopérateurs (III); 4° quel zèle il doit avoir pour se sanctifier lui-même (IV) et pour maintenir la discipline de son Église (V-VI). Dans l'autre, il mêle à ses exhortations et à ses avis des prophéties sur l'avenir de l'Église.

64. *Épître à Tite*. Ce disciple de saint Paul, élevé à l'épiscopat comme Timothée, avait été chargé spécialement d'organiser le ministère ecclésiastique dans l'île de Crète. L'Épître, qui lui est adressée de Macédoine (vers 64), a pour objet : 1° le choix des ministres (I, 5-9); 2° la défense de la foi (I, 10-16); 3° l'instruction des fidèles (II-III).

65. *Épître à Philémon*. Elle fut écrite de Rome. Philémon était un chrétien de Colosses. Un de ses esclaves, Onésime, ayant pris la fuite, s'était réfugié à Rome, où saint Paul l'avait accueilli. C'est pour plaider sa cause, et en sa personne celle de tous les esclaves, que le grand Apôtre écrivit à Philémon cette touchante épître.